



WARA affirme la note d'ONATEL à « BBB » en juin 2020. La perspective reste stable.

Dakar - Le 16/07/2020

West Africa Rating Agency (WARA) affirme la notation de long terme de ONATEL à « BBB », en grade d'investissement, tandis que sa notation de court terme est « w-4 ». La perspective attachée à ces notations reste stable.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme aussi à ONATEL les notations et perspective suivantes : iB/Stable/iw-6.

Ces notes reflètent : (i) une activité générant une forte rentabilité, ce qui permet à ONATEL de dégager une capacité d'autofinancement confortable pour financer une partie de ses investissements, comprimer son endettement et distribuer des dividendes; (ii) le soutien opérationnel au quotidien de Maroc Télécom, qui apporte à ONATEL une vision claire sur le renforcement de sa compétitivité et sur les chantiers à mettre en place pour atteindre ses objectifs ; et (iii) une expertise avérée sur le marché des services de télécommunication, issue de son statut d'opérateur historique. La société est propriétaire des lignes fixes du pays et ses infrastructures procurent la meilleure couverture réseau du territoire burkinabè.

Le 26 mars 2019, ONATEL a procédé à la signature du cahier des charges relatif à la licence technologiquement neutre, dont le coût s'élève à 80 milliards de FCFA. Ce paiement permet à ONATEL de proroger de deux années la durée de sa nouvelle licence de 15 ans et qui court ainsi jusqu'en juin 2037. A l'issue de la signature dudit cahier des charges, ONATEL a lancé sa 4G+ ADVANCED simultanément dans 35 localités, et a étendu cette nouvelle technologie à 55 localités, dont les chefs-lieux des treize (13) régions administratives du Burkina Faso en 2019.

L'équipe dirigeante d'ONATEL est à la fois compétente et expérimentée. La Direction de la société est assurée par M. Sidi Mohamed NAIMI. Sous son mandat, ONATEL a su redynamiser son management, mettre en place une excellente stratégie de déploiement et faire face aux challenges qui lui font face (crises sociales, concurrence, crise Covid-19). Malgré la cyclicité des crises sociales observée à ONATEL, il faut noter que l'entreprise dispose

d'une grande capacité de résilience face aux difficultés.

En revanche, la notation est contrainte par : (i) le fait que ONATEL est un opérateur domestique, dont l'activité est naturellement concentrée, ce qui la place en situation de vulnérabilité vis-à-vis des enjeux macroéconomiques du Burkina Faso, notamment eu égard au risque social qui a déjà par le passé fragilisé l'activité d'ONATEL ; et (ii) l'arrivée d'un nouveau groupe d'envergure mondiale en 2017, ce qui a eu pour conséquence une intensification de la concurrence qui s'est traduite par une guerre des prix et la perte de la place de leader en 2018 par ONATEL. L'arrivée du nouveau concurrent a débouché sur une multiplication des offres promotionnelles impactant négativement l'ARPU (Average Revenue Per User).

Une amélioration de la notation d'ONATEL dépendrait :

i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme ; ii) du gain significatif et durable de parts de marché dans la téléphonie mobile pour creuser l'écart avec la concurrence ; iii) de la modernisation des infrastructures pour améliorer sensiblement la qualité du réseau ; iv) de la réduction du déficit de l'activité fixe, notamment par l'action combinée d'un développement de cette partie du chiffre d'affaires et par une réduction des charges de personnel ; v) d'une amélioration des délais de recouvrement des créances clients, et vi) du succès de la stratégie de sortie de crise lié à la pandémie Covid-19 et de la maîtrise de son impact sur les performances financières et commerciales de l'entreprise.

Une détérioration de la notation d'ONATEL

serait la conséquence : i) d'une détérioration significative et durable des résultats d'ONATEL par une baisse de sa part de marché et de son chiffre d'affaires ; ii) de la matérialisation du risque social ou politique au Burkina Faso, ce qui pourrait durablement fragiliser l'économie nationale et l'activité d'ONATEL ; iii) de l'augmentation de la pression juridique et fiscale qui pourrait porter préjudice à l'activité d'ONATEL, ou iv) de l'échec de sa stratégie de sortie de crise lié à la pandémie Covid-19 avec comme conséquence une dégradation

significative des performances financières et commerciales de l'entreprise.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est équivalente à celle des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle d'ONATEL contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

La méthodologie de notation que WARA utilise pour la notation d'ONATEL est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales, publiée en juillet 2012, puis révisée en janvier 2020 ; elle est disponible sur le site Internet de WARA : www.wara-ratings.com

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation d'ONATEL sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management d'ONATEL, au cours du mois d'avril 2020. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation d'ONATEL.

Enfin, WARA précise que la notation d'ONATEL est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part d'ONATEL, et que l'équipe dirigeante de la société a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note d'ONATEL de « BBB » est un cran au-dessus de la note acceptée par le CREPMF pour émettre des titres obligataires sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur le site internet de WARA : www.wara-ratings.com.

CONTACT

Oumar NDIAYE

Analyste principal

oumar.ndiaye@wara-ratings.com

+221 33 824 60 14 | +221 77 400 42 91